

Observation demat80

ormulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 08/03/2019 à 07:54:41.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

Nous sommes résidents et propriétaires des parcelles 924 et 856 situées sur la « Zone du Plan » dans le secteur 1 de la modification n° 10 du P.L.U. Nous avons plusieurs fois rencontré une partie du Conseil Municipal en expliquant notre souhait de rester dans notre maison, il nous a été dit à chaque fois que nous ne serions « pas touchés » par les différents projets. Au vu de l'OA de la place du marché, on peut voir que la parcelle 856 « a disparu » pour laisser place à « Espace public-placette » !!!!, et que la parcelle 924 est placée en « principe d'implantation du bâti », ce qui nous laisse nous interroger sur ce « principe ». Au vu de ce projet, pourquoi on nous ampute d'une partie de notre propriété sur laquelle nous pourrions aussi avoir un projet ? Pour mémoire, notre famille a déjà largement participé au développement de cette zone : vente de parcelles à la Commune pour réserve foncière et parking pour environ 1500 mètres carrés, c'est pourquoi nous contestons la modification sur cette zone.